

## Microcrédit

# Le nouveau plafond de 150.000 DH attendra encore

Les professionnels du microcrédit prévoient de rencontrer prochainement le ministre des Finances pour se pencher sur les évolutions juridiques et réglementaires permettant de libérer davantage le potentiel du secteur. La seule décision majeure connue jusqu'ici porte sur le projet de loi modifiant le plafond des prêts à 150.000 DH. Cette mesure reste, elle aussi, suspendue au texte d'application.

La microfinance ambitionne d'entamer une nouvelle phase de développement. Une réunion est prévue «prochainement» entre les professionnels et le ministre de l'Économie et des finances afin de discuter de la loi sur le microcrédit et surtout l'évolution du cadre juridique, réglementaire, dans le but de libérer le potentiel du secteur et doper sa croissance. Selon une source à la Fédération nationale des associations de microcrédit (FNAM), la seule évolution majeure décidée jusqu'ici porte sur le projet de loi modifiant le plafond des prêts accordés aux TPE dans le cadre du microcrédit, le portant à 150.000 DH contre 50.000 DH actuellement. Cette nouvelle mesure a été approuvée par le gouvernement en novembre 2018, puis adopté en décembre dernier par la Commission des finances de la Chambre des conseillers. L'on attend donc sa publication au Bulletin officiel. «Là encore les choses ne sont pas claires. Sa publication n'est pas suffisante pour pouvoir opérer selon le nouveau plafond. La mesure est suspendue aux textes d'application. La profession ne sait pas, par exemple, si le passage vers le nouveau plafond sera progressif ou s'il s'effectuera d'un seul coup. Tout cela pour dire que l'entrée en vigueur du plafond de 150.000 DH n'est pas pour bientôt», confie notre source. Selon le patron d'une association de microcrédit (AMC) bien positionnée sur le marché, «l'application de la nouvelle mesure nécessitera au moins 5 à 6 mois après son entrée en vigueur, le temps de se préparer, c'est-à-dire établir un nouveau process et former les équipes». En attendant, le nombre des très petites entreprises (TPE) clientes des institutions de microfinance continue d'augmenter. À fin novembre, il a atteint 3.189 TPE (clients actifs), soit plus du double (103,7%) en glissement annuel. Le but est de doper les projets de micro et petits entrepreneurs, en marge des circuits de financement classiques, afin de soutenir leur



À fin novembre 2018, le nombre des clients actifs TPE a atteint 3.189, en hausse de 103,7% en glissement annuel.

développement, avec à la clé plus d'emplois. Malgré cette évolution, le nombre des TPE bénéficiaires reste modeste comparé au total des emprunteurs actifs (tous segments confondus). En effet, à fin novembre 2018, le nombre des emprunteurs actifs a atteint 938.410 (-3,3%), dont 581.784 individuels et 353.437 solidaires, en plus des TPE. Notons, toutefois, que les crédits accordés pour des activités génératrices de revenus représentent annuellement environ 90% du total des prêts. Par ailleurs, les onze premiers de 2018 ont été marqués par une hausse de 1,3% de l'encours global des crédits pour frôler les 7 milliards de DH. Cependant, les prêts débloqués entre janvier et novembre sont en diminution de 1,7% à 6,1 milliards de DH, selon les données provisoires sur le secteur. Cette évolution s'explique notamment par une baisse de 5,2% des prêts débloqués durant le mois de novembre à 539,3 millions de DH. En outre, le risque d'impayés s'est pratiquement stabilisé, en glissement annuel. À fin novembre, le taux du portefeuille à risque (PAR) à 30 jours s'est situé à 5,40% de l'encours global. À noter qu'à fin novembre 2018, le secteur de la microfinance (13 AMC) comptait 7.784 collaborateurs (+8,1%), répartis sur 1.650 agences (-0,1%), dont 740 en milieu rural (-3,6%) et 910 en zones urbaines (+3,4%). Le nombre de guichets mobiles, lui, s'élevait à 126, dont 97 dans des zones rurales. ■

Moncef Ben Hayoun

Pour le patron d'une AMC bien positionnée sur le marché, «l'application de la nouvelle mesure nécessitera 5 à 6 mois après son entrée en vigueur, le temps de préparer les process et les équipes.»